



LETTRE OUVERTE AU GARDE DES SCEAUX



Le 03 février 2017

Monsieur le Ministre de la justice, Garde des sceaux,

C'est avec attention que les membres du corps de commandement ont suivi votre allocution du 30 janvier 2017, lors du séminaire national des cadres pénitentiaires. Ces derniers avaient déjà été très attentifs à vos déclarations lors du séminaire métier organisé les 26 et 27 juillet 2016...

Monsieur le Ministre, c'est bel et bien parce que vous êtes le garant des valeurs républicaines et de Justice que nous vous saisissons ce jour. Les fonctionnaires du corps de commandement ne comprennent pas pourquoi, lors des deux séminaires sus-évoqués, il n'a jamais été fait mention de leurs responsabilités, leur rôle et leur devenir au sein de l'institution.

Lorsque vous évoquez les problématiques liées au renseignement pénitentiaire, la mise en place des politiques d'établissements ou la prévention de violence... ce sont pourtant bel et bien ces acteurs du système carcéral, qui se retrouvent en première ligne. Ce sont bel et bien ces fonctionnaires, qui sont responsables des unités d'hébergement et qui garantissent que la loi soit appliquée au sein de nos détentions. Ce sont bel et bien ces officiers, qui ne comptant pas leurs heures, sacrifient trop souvent leur vie de famille, pour permettre le fonctionnement opérationnel des structures.

Monsieur le Ministre, vous soulignez à juste titre « *les réformes statutaires et indemnitaires en faveur des différents métiers de l'administration pénitentiaire* », mais vous oubliez tout un corps : celui du commandement !! Ces officiers meurtris depuis trop longtemps, ont le sentiment d'être abandonnés par les différents ministres, qui se succèdent à la tête de notre chancellerie. Depuis 2006, ces fonctionnaires voient leurs charges de travail augmenter sans cesse et leurs responsabilités personnelles systématiquement engagées face aux incidents en détention. Leur pouvoir d'achat diminue, ils sacrifient leur vie de famille, mais ils continuent pourtant à servir l'Etat avec ferveur et passion, gagnant pour les plus jeunes 1500€/mois. Quelle reconnaissance l'Etat apporte-t-il à ces agents ?

Monsieur le Ministre, à chacune de vos allocutions, vous omettez de citer le corps de commandement et affirmez ne « *sous-estimer aucun de [nos] problèmes* ». Pourtant actuellement un malaise unique et profond s'est emparé de vos officiers. Une grande majorité des établissements a affiché un soutien total aux revendications syndicales portées par l'entente du SNP-FO et du SNCP-CFTD. Ces fonctionnaires ne souhaitent pas de scission du corps mais une réelle réforme statutaire et indemnitaire. Nous ne comprenons pas votre silence, mais peut-être n'êtes-vous pas suffisamment informé de nos graves difficultés par notre administration de tutelle ?

Monsieur le Ministre, vous soulignez que « *la constance gagne toujours* »... Ces fonctionnaires dévoués méritent donc au moins une fois, de gagner la confiance de l'Etat et votre respect pour l'action qu'ils mènent. La hauteur des responsabilités des officiers en détention, au *minimum minimorum*, est belle et bien digne d'une catégorie A de la fonction publique. Ces fonctionnaires sont manageurs, garants du respect des procédures et des règles en détention, ils sont les garants procéduraux et les acteurs des directives que vous portez sur le renseignement. Ils sont la pierre angulaire d'un système hiérarchique cohérent et de la réussite de l'administration pénitentiaire...

Monsieur Le Ministre, nous souhaitons que vous puissiez recevoir rapidement une délégation d'officiers du SNP-FO et du SNCP-CFTD, afin de vous apporter des éléments d'analyse objectifs et que vous preniez la mesure du réel travail effectué par ces fonctionnaires du corps de commandement, au sein de cette administration que nous voulons tous porter vers le HAUT, avec honneur et fierté.

Pour les fonctionnaires **oubliés** du Corps de Commandement

Bruno OSTACOLO, Clément LE GARREC, Eric FIEVEZ.